



Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie

Annexe D – Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Juin 2022



This document is available in English under the title
Additional Qualification Course Teacher Librarian, Part II.



Table des matières

1. Introduction	1
2. L'enseignant bibliothécaire et le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire	2
3. Cadre conceptuel	3
Mise en œuvre d'un cours menant à une qualification additionnelle	4
Contexte provincial	5
4. Contexte législatif	5
5. Fondements de l'exercice professionnel	6
Ressources pour la formation des enseignants	7
6. Cadre de questionnement pédagogique	7
A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante	7
B. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux et contexte ontarien	8
C. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique	9
D. Fondements théoriques	13
E. Conception, planification et mise en œuvre du programme	16
F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques	18
G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage	20
H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage	21
I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie	22
J. Développement et gestion du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire	23
7. Conception et pratiques pédagogiques	24
Apprentissage expérientiel	25
8. Mesure et évaluation des participants	26
Annexe 1	29
Annexe 2	31
Annexe 3	32
Annexe 4	34
Annexe 5	35



Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie

1. Introduction

Les cours menant à une qualification additionnelle appuient les pédagogues dans la création de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, inclusifs et accueillants. Ils présentent le contexte pour explorer les connaissances et pratiques professionnelles qui permettent de tenir compte des forces, intérêts et besoins de chaque apprenant.

La création de milieux d'apprentissage inclusifs exige l'engagement de tous les partenaires : les pédagogues, les apprenants, les parents, les familles, les tutrices et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants et la communauté. Cette vision de l'inclusion, ainsi que les efforts déployés pour la maintenir, exigent un travail soutenu et un partage des responsabilités. Cela veut dire qu'il faut réfléchir de façon collective et critique aux répercussions des politiques, pratiques et processus sur les milieux d'apprentissage inclusifs en utilisant une base antioppression et antiracisme.

Les réflexions critiques suivantes (schéma n° 1) offrent un cadre de travail possible parmi de nombreux autres afin d'orienter les pédagogues dans la création et le maintien d'une vision de l'éducation inclusive :

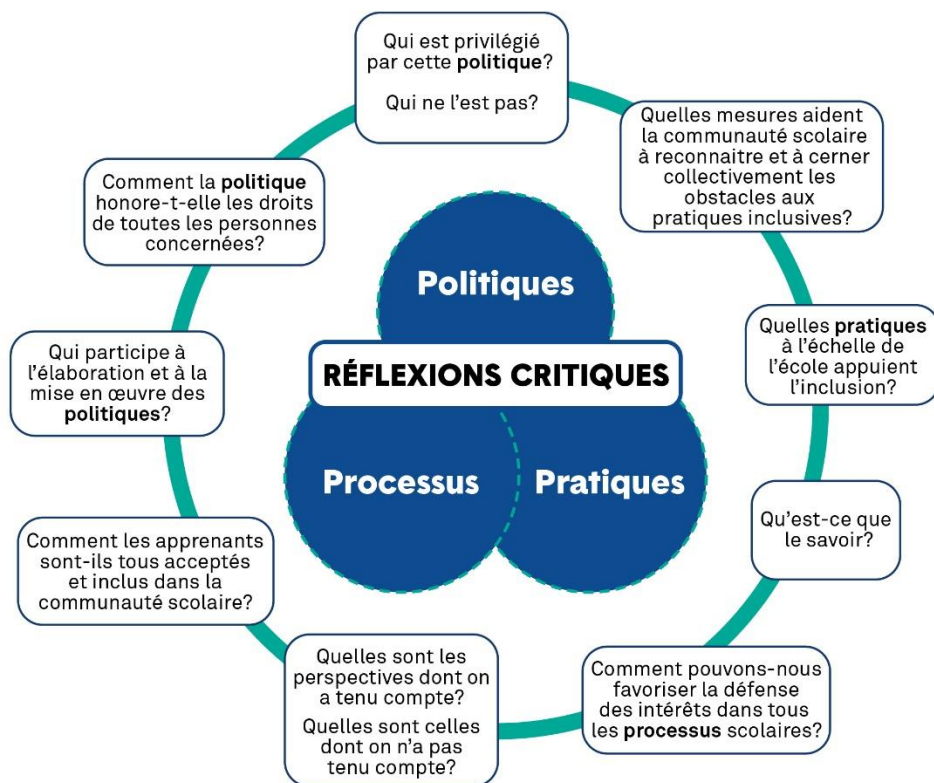


Schéma n° 1 : Réflexions critiques

2. L'enseignant bibliothécaire et le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire

Les enseignants bibliothécaires se trouvent au cœur des communautés d'apprentissage, et leur fonction de soutien leur donne quantité de rôles à jouer. La vision ci-dessous (schéma n° 2) illustre les nombreux processus, perspectives et facettes du rôle de l'enseignant bibliothécaire qui orientent leurs pratiques culturellement pertinentes et adaptées.

La vision présentée ci-dessous soutient les possibilités des participants au cours menant à la qualification additionnelle Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie, des niveaux élémentaire et secondaire de contextualiser l'apprentissage pour leurs communautés. Une description plus détaillée de ce graphique est fournie à l'annexe 3.

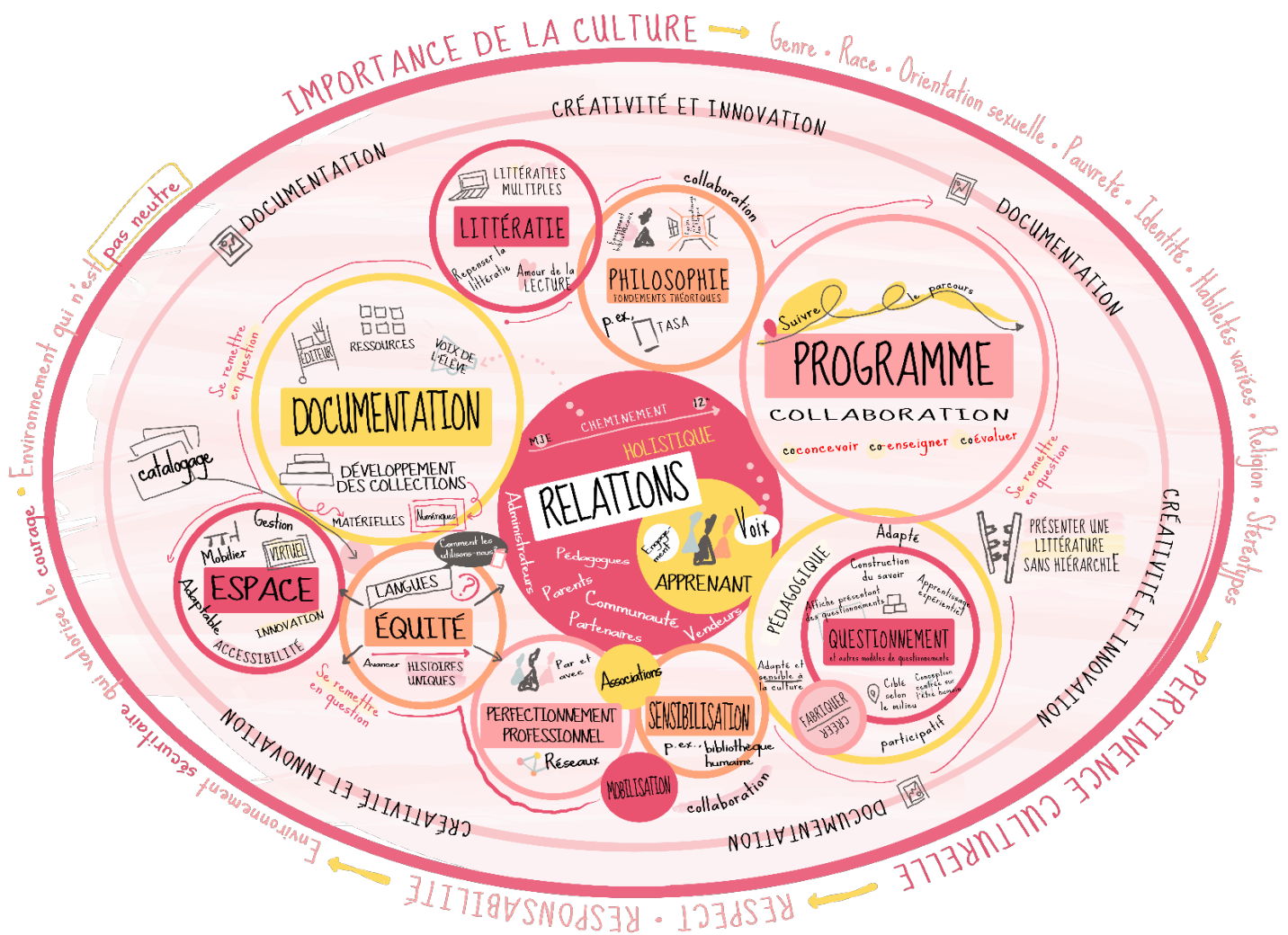


Schéma n° 2 : Vision du rôle de l'enseignant bibliothécaire

3. Cadre conceptuel

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie de l'annexe D fournit un cadre conceptuel visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. Sa structure est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés de ce cours.

Les cours de l'annexe D menant à une qualification additionnelle de spécialiste en trois parties en vertu du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner sont conçus afin :

- d'explorer de façon critique et d'améliorer les pratiques professionnelles, les pédagogies critiques, les connaissances et les compétences, tel qu'énoncé dans la ligne directrice du cours Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 1^{re} partie;
- de concevoir, de mettre en œuvre et de faciliter de façon critique un dialogue sur les occasions d'apprentissage qui incorporent les connaissances et compétences professionnelles ainsi que les orientations pédagogiques, tel qu'énoncé dans la ligne directrice du cours Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie;
- d'améliorer de façon critique et collaborative l'efficacité professionnelle et les pratiques de leadership émancipatrices ainsi que de faire avancer les connaissances en favorisant une culture de réflexion et de questionnement critiques, tel qu'énoncé dans la ligne directrice du cours Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, spécialiste.

Le cours menant à la qualification additionnelle Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie, adopte une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte au chapitre de l'enseignement et de l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances tout en soutenant leur jugement professionnel et les milieux d'apprentissage inclusifs, et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique.

Mise en œuvre d'un cours menant à une qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des divers contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité, l'équité et l'autonomie du point de vue des ressources et de la déontologie, est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient les Normes de déontologie de la profession enseignante et les Normes d'exercice de la profession enseignante pour construire un milieu d'apprentissage inclusif.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que, au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que dans les écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations, les pédagogues doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Contexte provincial

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre la ligne directrice en tenant compte de leurs propres contextes et besoins. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon des perspectives et des domaines d'intérêts distincts. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Les pédagogues de l'Ontario travaillent dans des contextes éducatifs variés et diversifiés. Ils peuvent se retrouver dans différents établissements d'enseignement, tels qu'une école rurale de langue française, une école catholique, une école publique en milieu urbain, une école des Premières Nations, une école provinciale ou une école indépendante ou privée. Les pédagogues réfléchissent au contexte unique de chaque communauté pour améliorer l'apprentissage et le bien-être.

Dans le présent document, les termes «participantes et participants» font référence aux pédagogues qui suivent le cours et les termes «apprenantes et apprenants» font référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

4. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession;

- prévoir la formation continue de ses membres;
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner précise les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, au cours de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie, tel qu'énoncé dans l'annexe D du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

5. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie «être pédagogue» en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante (voir l'annexe 1) encadrent l'élaboration et la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur le perfectionnement professionnel continu.

De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante* qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis au fil des expériences, du questionnement et de la réflexion critique, est essentielle pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique professionnelle.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, compétences et expériences professionnelles dont ont besoin les pédagogues pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le respect, l'empathie, la confiance et l'intégrité.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario dans le but d'appuyer la formation des enseignants qui suivent des cours menant à une qualification additionnelle.

6. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui repose sur le questionnement. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels, les pédagogies critiques, les mesures contre l'oppression et le racisme, les processus adaptés et pertinents sur le plan culturel ainsi que les pratiques des participantes et participants.

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les apprenants et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace.

Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

assument ouvertement leurs responsabilités envers les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les partenaires en éducation, les collègues et autres professionnels, ainsi que le public en général. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité;
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage;
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique;
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle;
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage;
- participer au perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique les pratiques professionnelles, les pédagogies et les cultures d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux et contexte ontarien

Il est primordial que l'élaboration et la mise en œuvre des cours menant à une qualification additionnelle repose sur la législation et les cadres de travail basés sur les droits fondamentaux à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale. Cette législation et ces cadres de travail soulignent les exigences et responsabilités relatives au maintien des droits humains, de la justice sociale, de l'accessibilité pour tout le monde et de l'adaptation à la culture pertinente.

Les fournisseurs et concepteurs de cours menant à des QA ainsi que les pédagogues qui les suivent doivent entreprendre une réflexion et un dialogue critiques sur cette législation et ces cadres de travail et, explorer la signification de leur pratique pédagogique.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle fournit les bases essentielles de l'exploration dans le cours :

- Curriculum de l'Ontario et politiques et ressources connexes du ministère de l'Éducation
- Politique d'Aménagement Linguistique de l'Ontario
- Code des droits de la personne de l'Ontario
- *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11
- *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2001, chap. 32
- Charte canadienne des droits et libertés, Partie I, Annexe B, *Loi constitutionnelle* de 1982
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* de 1977
- *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*
- *Loi de 2017 contre le racisme*
- Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies
- Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones
- Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies
- *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*
- *Comment tirer parti de la diversité – Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*
- Rapport sur les relations interraciales en Ontario présenté au premier ministre
- Objectifs de développement durable de l'UNESCO.

Ces documents servent de base à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cours

C. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours *Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie*, par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue, et s'inspire des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- approfondir la compréhension du rôle transformateur de l'enseignant bibliothécaire et des bibliothèques scolaires, tel qu'envisagé par les associations de bibliothèques scolaires (p. ex., Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario)
- mettre en œuvre le rôle d'animateur du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire
- explorer de façon critique et collaborative la conception du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire ainsi que le développement des collections, tant dans des espaces physiques que virtuels
- explorer de façon collaborative divers textes en mettant l'accent sur la variété des documents et sur le contenu canadien dans le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire
- susciter un dialogue et un questionnement critiques faisant la promotion de l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- intégrer des habiletés en technologies de l'information pour appuyer l'apprentissage et la recherche dans le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire
- susciter une réflexion et un dialogue critiques portant sur les préjugés, présomptions, croyances, compréhensions, pouvoirs et privilèges liés à l'enseignement et à l'apprentissage dans le contexte du présent cours
- faciliter des processus qui renforcent l'identité et les pratiques professionnelles en lien la vision des pédagogues en tant que co-interrogeurs, spécialistes et chercheurs qui travaillent aux côtés d'apprenants autonomes dans la cocréation de milieux d'apprentissage inclusifs, riches de connaissances et fondés sur des principes démocratiques
- susciter un dialogue et une réflexion critiques liés au curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources connexes du Ministère, cadres de travail, stratégies et lignes directrices fondés sur des pratiques factuelles

- explorer de façon critique et développer une compréhension commune de l'importance des ressources, des lignes directrices et des normes relatives à la sécurité provenant des conseils scolaires et des associations de matières
- faciliter un dialogue critique et réflexif sur l'appropriation culturelle, l'appréciation culturelle et la différence entre les deux
- faire avancer la pratique professionnelle par le dialogue et le questionnement collégiaux liés à l'inclusion de différents systèmes de connaissance et moyens d'appartenir à la communauté
- susciter une réflexion et un dialogue collaboratifs liés à la pédagogie critique en tant que fondement théorique pour concevoir, évaluer et mettre en œuvre des pratiques ou des programmes
- favoriser un dialogue et une réflexion critiques se rapportant aux processus pédagogiques ainsi qu'aux pratiques de mesure et d'évaluation qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins et au bien-être des apprenants
- appuyer un dialogue collaboratif et une réflexion critique qui font la promotion du questionnement dans des milieux d'apprentissage holistiques qui forment et façonnent la responsabilisation et les identités des apprenants et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral
- concevoir et intégrer de façon collaborative des processus et mécanismes de participation qui ont pour objectif de favoriser la collaboration avec les apprenants, le personnel de l'école, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tuteurs et tuteuses et la communauté afin d'appuyer les membres de la communauté scolaire dans le développement de leurs identités et dans la poursuite de l'apprentissage et du bien-être
- concevoir de façon collaborative diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles et de favoriser des pratiques de mesure et d'évaluation novatrices visant à faciliter l'apprentissage, l'indépendance, le bien-être et la responsabilisation
- développer sa pratique professionnelle par le questionnement collaboratif continu, le dialogue, la réflexion, l'innovation, la pédagogie critique et la participation de l'apprenant
- engager une réflexion et un dialogue critiques qui font la promotion de pratiques, de connaissances et d'efficacité éthiques et collectives

- concevoir de façon collaborative et évaluer de façon critique l'intégration de pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement
- faciliter de façon collaborative la conception de processus pour favoriser une gestion de l'environnement responsable et active, une conscience écologique, une justice sociale et une citoyenneté active et responsable fondée sur des principes démocratiques dans des contextes à l'échelle locale, nationale et mondiale
- faciliter la conception collaborative et les pratiques pédagogiques critiques qui honorent la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada : Appels à l'action*
- faciliter un dialogue critique et des gestes liés au questionnement de la conception, de la création et de la mise en œuvre de communautés de questionnement qui font la promotion de l'apprentissage professionnel transformationnel et l'efficacité professionnelle collective
- encourager une réflexion et un dialogue critiques faisant la promotion d'une utilisation éthique et intentionnelle de la technologie afin d'appuyer la sécurité, la protection de la vie privée et le bien-être des apprenants (p. ex., modèle SAMR)
- concevoir et intégrer de façon collaborative et évaluer de façon critique des pratiques novatrices pour intégrer des technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- encourager une réflexion et un dialogue critiques qui font la promotion d'une exploration conjointe des processus, politiques et pratiques pour la création et le maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques, adaptés sur le plan culturel, pertinents et inclusifs qui respectent la diversité, facilitent l'apprentissage, appuient le point de vue de l'apprenant, et encouragent la pensée critique et la justice sociale
- susciter une réflexion et un dialogue critiques liés à la conception et à l'intégration de la recherche qualitative et quantitative ayant des répercussions sur les pratiques professionnelles, les politiques et les pédagogies afin d'appuyer l'apprentissage, l'autonomisation et la responsabilisation
- concevoir de façon collaborative des pédagogies et pratiques critiques qui appuient le bien-être et l'efficacité des apprenants

- faciliter une exploration de la relation entre le jugement professionnel des pédagogues et les diverses voix, perspectives, identités, responsabilisations et expériences des apprenants
- favoriser une réflexion et un dialogue critiques liés aux pratiques inclusives et interprofessionnelles afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre collaboratives des plans d'enseignement individualisé (P.E.I.) et des plans de transition pour les apprenants qui incluent la voix et le point de vue de toutes les parties concernées
- explorer de façon critique et intégrer les processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin d'appuyer les apprenants de l'anglais et du français, les élèves de programmes de littératie en anglais et en français et les élèves ayant des besoins particuliers
- susciter une réflexion et un dialogue critiques liés aux cultures de questionnement afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir afin que les perspectives et l'opinion des apprenants alimentent la pratique des pédagogues
- participer à une exploration collaborative des pratiques visant à remettre en question les principaux discours et hypothèses en lien avec l'enseignement dans le présent cours
- autonomiser les participants à démanteler les structures et les manifestations systémiques du pouvoir et des privilèges ainsi que leurs conséquences sur leur pratique dans le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire
- faciliter la réflexion critique et le dialogue liés au colonialisme et à ses effets sur l'enseignement, l'apprentissage et le bien-être.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- approfondir sa compréhension des rôles multiples, transformateurs et en évolution de l'enseignant bibliothécaire à l'égard de la communauté scolaire et des divers partenaires

- favoriser et établir la manière dont le rôle d'enseignant bibliothécaire facilite la littératie informationnelle, les littératies fondamentales et émergentes, la littératie médiatique, la littératie numérique, la pensée critique et créative, et les nombreuses littératies qui appuient le programme-cadre, l'enseignement et l'apprentissage
- mettre en œuvre le rôle professionnel de l'enseignant bibliothécaire dans le développement de collections physiques et virtuelles, et dans la conception de milieux d'apprentissage qui appuient l'ensemble du curriculum et les besoins de tous les apprenants grâce à l'édition de contenu
- faire connaître et promouvoir de façon critique et collaborative les ressources numériques innovantes et émergentes pour répondre aux besoins des apprenants
- examiner de façon critique la sélection des documents et les divers auteurs, et constituer une collection qui offre des expériences variées (p. ex., la théorie des portes, des fenêtres et des miroirs de Rudine Sims-Bishop)
- élaborer des stratégies pour encourager la lecture et l'apprentissage toute la vie durant
- mettre en œuvre de façon critique et collaborative les compétences globales
- faciliter un dialogue et un questionnement critiques associés aux divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, leurs principes fondamentaux et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage (p. ex., *Leading Learning: Standards of Practice for School Library Learning Commons in Canada by Canadian School Libraries* [Guider l'apprentissage : les normes d'exercice dans les carrefours d'apprentissage en bibliothèque scolaire établies par l'organisation Canadian School Libraries])
- participer de façon collaborative à un dialogue critique sur la mise en pratique des théories sur le développement et le façonnement de l'identité afin d'orienter sa pratique et d'appuyer le bien-être, l'efficacité et la responsabilisation des apprenants
- faciliter de façon collaborative un dialogue et un questionnement qui examinent la pédagogie critique et les théories socioconstructivistes en tant que fondements théoriques de la présente qualification additionnelle

- faciliter de façon collaborative un dialogue et un questionnement critiques qui examinent les dernières recherches théoriques, les ouvrages et l'avancement des connaissances liés à la présente qualification additionnelle
- favoriser un dialogue critique au sujet de la signification des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondements théoriques du professionnalisme des pédagogues dans le présent cours
- favoriser le leadership, la réflexion critique et le dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa
- analyser la pédagogie critique liée à la conception du curriculum et en faire la synthèse en s'appuyant sur les questions, les passions et les intérêts des apprenants
- faciliter un dialogue critique sur le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources connexes du Ministère, les politiques gouvernementales, la Politique d'aménagement Linguistique de l'Ontario, les cadres de travail et les stratégies se rapportant au présent cours
- faciliter un dialogue et un questionnement critiques concernant les théories d'apprentissage ainsi que les forces, les profils et les besoins d'apprentissage particuliers des apprenants
- concevoir et maintenir de façon collaborative des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, inclusifs, conciliants et engageants
- faciliter un dialogue sur l'élaboration des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui renforcent les habiletés, intérêts et expériences des apprenants et leur permettent d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer collectivement l'importance de la législation pertinente à l'échelle municipale, provinciale, fédérale et internationale, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle
- faciliter un dialogue critique et collaboratif sur les obligations légales et responsabilités éthiques des pédagogues conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur
- approfondir sa compréhension de la législation et des politiques provinciales qui appuient l'accessibilité pour tous

- approfondir sa compréhension de la législation et des politiques provinciales qui appuient les droits de la personne pour tous
- approfondir sa compréhension de la législation et des politiques provinciales qui appuient la protection de la vie privée pour tous
- concevoir de façon collaborative des pratiques novatrices pour intégrer l'expression artistique afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- concevoir des bibliothèques scolaires faciles à transformer afin de répondre aux changements sociétaux et à leur influence sur l'apprentissage des élèves
- examiner de façon collaborative la manière dont l'enseignant bibliothécaire répond aux besoins évolutifs des élèves (p. ex., constitution des collections, utilisation polyvalente de l'espace, milieux physiques et numériques, apprentissage avec la technologie)
- faire le lien entre l'apprentissage dans le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire et les expériences authentiques des élèves, et en faire la promotion (p. ex., par la conception collaborative de recherches fondées sur des problèmes, la motivation de la lecture indépendante, l'enseignement aux élèves de la manière de développer et de gérer leurs propres réseaux d'apprentissage personnels, les bibliothèques humaines, les visites d'auteurs, les aînés de la communauté)
- faciliter la création du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire en tant que milieu physique et virtuel qui favorise l'apprentissage des élèves et offre un accès équitable aux ressources, aux technologies et à l'enseignement
- approfondir la compréhension des modèles et des processus de recherche et les explorer (p. ex., l'approche conceptuelle [Design Thinking], l'apprentissage par projets, le modèle exploratoire que l'on trouve dans *Ensemble pour apprendre : Les bibliothèques scolaires et l'émergence d'un carrefour d'apprentissage*)

- concevoir et intégrer un cadre de travail pour la planification du programme qui reflète les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- concevoir et intégrer de façon collaborative des programmes sensibles à la nature diversifiée et changeante de la société, et à l'influence de ce phénomène sur l'apprentissage et le bien-être
- faciliter un dialogue et un questionnement critiques liés aux stratégies et aux cadres de travail pour concevoir, planifier, élaborer et mettre en œuvre un programme lié au présent cours
- explorer et approfondir de façon critique et collaborative des fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des pédagogues pour soutenir l'intégration multidisciplinaire au curriculum
- concevoir et intégrer diverses approches de l'intégration dans le curriculum à l'aide de différents modèles de planification, de développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques et de la mise en œuvre de pratiques de mesure et d'évaluation équitables, justes et transparentes
- faciliter un dialogue sur l'intégration des concepts liés à la différenciation pédagogique, de la conception universelle pour l'apprentissage et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- concevoir et intégrer en collaboration des ressources pédagogiques novatrices, fondées sur la recherche et culturellement inclusives qui appuient l'apprentissage, l'engagement, l'auto-identification, la sécurité et le bien-être
- explorer de façon collaborative une variété de technologies d'assistance pour soutenir l'apprentissage et le bien-être
- concevoir et intégrer en collaboration des programmes qui reflètent l'utilisation éthique de la technologie à l'appui de la sécurité, de la protection de la vie privée et du bien-être des apprenants
- concevoir et intégrer de façon collaborative des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage qui facilitent différents objectifs et types de cheminement scolaire
- concevoir et intégrer de façon critique des programmes novateurs qui tiennent compte des expériences, des identités, des récits, du développement, des forces, des questions, des intérêts et des besoins des apprenants

- concevoir et intégrer de façon critique des approches pédagogiques culturellement inclusives à la conception, à la planification et à l'élaboration du programme
- concevoir et intégrer de façon collaborative des stratégies qui facilitent le bien-être et l'autorégulation des apprenants
- concevoir et intégrer de façon collaborative des processus d'enseignement qui respectent les profils d'apprentissage, la voix, le point de vue, les forces et les expériences des apprenants
- développer une culture de questionnement qui émane des curiosités des apprenants et de l'optimisation de leur contexte et expérience propres afin de favoriser une compréhension et un engagement plus approfondis des questions posées dans le cours
- concevoir et intégrer de façon collaborative des méthodes de documentation pédagogique et d'évaluation novatrices et ayant recours à une variété de processus d'évaluation afin de guider la planification du programme, et de favoriser l'apprentissage et la participation.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- concevoir et intégrer de façon collaborative des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- concevoir de façon collaborative des processus novateurs qui appuient des milieux d'apprentissage éthiques, positifs, équitables, conciliants, inclusifs, sécuritaires, sains et engageants pour les apprenants et leurs parents, leur famille, les personnes chargées de la garde des enfants, et les tutrices et tuteurs
- favoriser des milieux d'apprentissage sécuritaires et courageux ainsi que des pratiques et politiques qui respectent l'autonomie, les acquis et les intérêts des apprenants, et qui nous font passer de positions inclusives à des positions manifestement antioppressives
- comprendre qu'aucun espace n'est neutre et examiner de façon critique les préjugés personnels et systémiques qui contribuent à l'oppression systémique (p. ex., racisme manifeste envers les Noirs, racisme envers les Autochtones, islamophobie, homophobie, transphobie, antisémitisme, capacitisme), et l'engagement à changer les pratiques

- élaborer de façon collaborative et intégrer les processus pour faire participer tous les intervenants de la communauté de la bibliothèque scolaire dans des espaces courageux, favoriser un dialogue qui honore la voix de l'élève et la collégialité et développer chez tous les intervenants un sentiment d'appartenance
- concevoir de façon collaborative des processus novateurs et diversifiés qui favorisent une communauté d'apprenants autonomes et engagés
- concevoir de façon collaborative des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent la voix et le point de vue, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'apprenant
- concevoir et intégrer de façon critique diverses stratégies pédagogiques pour créer des expériences authentiques à l'appui de l'apprentissage et du bien-être
- intégrer de façon collaborative des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation de différents outils technologiques à l'appui des pratiques pédagogiques
- concevoir de façon collaborative des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, différenciation pédagogique, questionnement, apprentissage personnalisé) pour servir les intérêts de tous les apprenants et répondre à leurs besoins
- concevoir de façon collaborative des processus novateurs qui encouragent les apprenants à appliquer des principes démocratiques et à devenir des citoyens actifs et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- concevoir et intégrer de façon critique des pratiques novatrices qui reflètent l'identité professionnelle et le leadership des pédagogues, comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- intégrer de façon collaborative des méthodes pour favoriser le consensus, la démocratie participative et l'autonomisation des apprenants dans les écoles et la communauté, y compris les parents, les familles et les tutrices et tuteurs
- encourager différentes possibilités de collaboration et d'initiatives à l'échelle de l'école, guidées par la voix et l'intérêt des élèves

- créer au sein du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire et ailleurs des possibilités qui permettent aux apprenants de devenir des producteurs de contenu et de diffuser leur processus d'apprentissage à des auditoires pour obtenir une rétroaction (p. ex., espaces de création, studio de baladodiffusion).

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- intégrer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être affectif, les identités et le développement de tous les apprenants
- examiner et concevoir de façon collaborative des processus de rétroaction et de métacognition qui autonomisent les apprenants et les inspirent à réfléchir positivement à leur apprentissage et à se fixer des objectifs d'apprentissage au sein d'une culture participative
- favoriser de façon collaborative un examen critique de la rétroaction afin de faire participer les apprenants à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- examiner et concevoir de façon collaborative des processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter en utilisant la collecte de données auprès de tous les intervenants des bibliothèques pour contribuer à la pratique et l'améliorer, ainsi que pour promouvoir les objectifs du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire (p. ex., calendrier, horaire, budget, collections, disposition)
- explorer de façon critique et intégrer de façon collaborative des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les documents de politiques, cadres de travail et programmes-cadres de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources connexes du Ministère

- intégrer de façon critique des pratiques d'évaluation aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux apprenants et adapter son enseignement (évaluation au service de l'apprentissage); renforcer la capacité des apprenants à devenir des apprenants autonomes (évaluation en *tant* qu'apprentissage); et porter un jugement professionnel éclairé sur la qualité de l'apprentissage (évaluation de l'apprentissage).

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- examiner de façon collaborative l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent une pédagogie pertinente et adaptée à la culture, ainsi que la justice sociale et écologique, tels que décrits dans les *Fondements de l'exercice professionnel* et *Ensemble pour apprendre : Les bibliothèques scolaires et l'émergence d'un carrefour d'apprentissage*)
- approfondir la compréhension du rôle de l'enseignant bibliothécaire dans la création de partenariats d'apprentissage pour la prestation du programme-cadre, l'apprentissage et la participation des élèves
- explorer de façon critique et collaborative la manière dont les activités du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire reflètent les plans d'amélioration des écoles et des conseils scolaires (p. ex., plans de littératie, plans technologiques, participation des parents)
- intégrer de façon critique et collaborative une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer de façon authentique avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- favoriser et établir des partenariats ouverts et transparents avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants ainsi que les tutrices et tuteurs qui respectent et valorisent une prise de décision partagée, la confidentialité, la défense des droits et le leadership des apprenants
- intégrer de façon critique et collaborative des méthodes qui, dans le processus d'apprentissage, encouragent et respectent la voix, le point de vue et les identités des apprenants par la prise de décision partagée et le leadership

- intégrer de façon critique et collaborative des stratégies et les occasions de collaboration professionnelle à l'appui de l'apprentissage, du bien-être et du leadership
- concevoir de façon collaborative des programmes qui abordent ouvertement les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, le bien-être et l'inclusion (p. ex., racisme envers les Noirs, racisme envers les Autochtones, islamophobie, homophobie, transphobie, antisémitisme, capacitisme)
- mettre en œuvre de façon collaborative des stratégies qui encouragent et appuient les cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent l'expression libre et l'analyse critique des voix et des points de vue
- créer et promouvoir des occasions de responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*, et en explorer de façon critique le potentiel
- participer de façon collaborative au sein d'équipes interdisciplinaires afin de faciliter l'apprentissage, le bien-être, la défense des droits et l'adaptation aux transitions
- saisir les possibilités d'établir une continuité entre les niveaux scolaires ou des collaborations auxquelles participe toute l'école.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme :

- faciliter l'examen critique et collaboratif des pratiques passées, actuelles et en évolution dans le présent cours
- examiner de façon critique et collaborative sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie

- explorer de façon critique le perfectionnement professionnel transformationnel autogéré par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership, et en tant que membres d'associations ou d'organismes professionnels (p. ex., Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario, Canadian School Libraries, comités permanents d'organisations comme l'Association des bibliothèques de l'Ontario, l'Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario, Canadian School Libraries, l'ISTE, l'Organisation ontarienne pour la cybernétique en éducation et les fédérations d'enseignantes et d'enseignants de l'Ontario, équipes-écoles et associations des conseils scolaires)
- favoriser la capacité collective d'incorporer la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement
- collaborer et participer à la recherche ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critiques pour faire progresser les communautés de pratique
- explorer de façon critique des moyens novateurs de mettre en œuvre la création et la mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership
- explorer de façon critique les responsabilités éthiques en matière de recherche et d'avancement des connaissances qui respectent et incarnent les normes de déontologie de la profession enseignante
- favoriser un dialogue sur les théories et pédagogies qui concernent les nombreuses formes d'oppression, de pouvoir et de privilège (p. ex., racisme envers les Noirs, racisme envers les Autochtones, islamophobie, homophobie, transphobie, antisémitisme, capacitisme)
- explorer de façon critique l'intersectionnalité des identités.

J. Développement et gestion du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- approfondir la compréhension des divers aspects de la gestion d'une bibliothèque (p. ex., sélection et retrait des ressources, catalogage, budget, acquisition, horaires et autres procédures opérationnelles)
- examiner de façon collaborative les politiques liées à la propriété intellectuelle (p. ex., droit d'auteur, citation, utilisation équitable)

- promouvoir les politiques liées à l'intégrité scolaire
- mettre en œuvre de façon collaborative un continuum de compétences et de concepts en vue d'une citoyenneté informationnelle et numérique
- promouvoir de façon critique et collaborative l'importance de la communication avec les administrateurs de l'école et la communauté scolaire pour optimiser le développement et l'utilisation de la bibliothèque, des ressources et des programmes.

7. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n° 3) du présent cours reflètent les théories d'apprentissage chez les adultes, les processus andragogiques efficaces et les méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours dans le but d'élaborer les recherches et les expériences d'apprentissage, les processus d'intégration holistique, ainsi que les méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage basées sur le questionnement, en rapport à la conception, à la planification, à l'enseignement, à la pédagogie, à la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et à l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

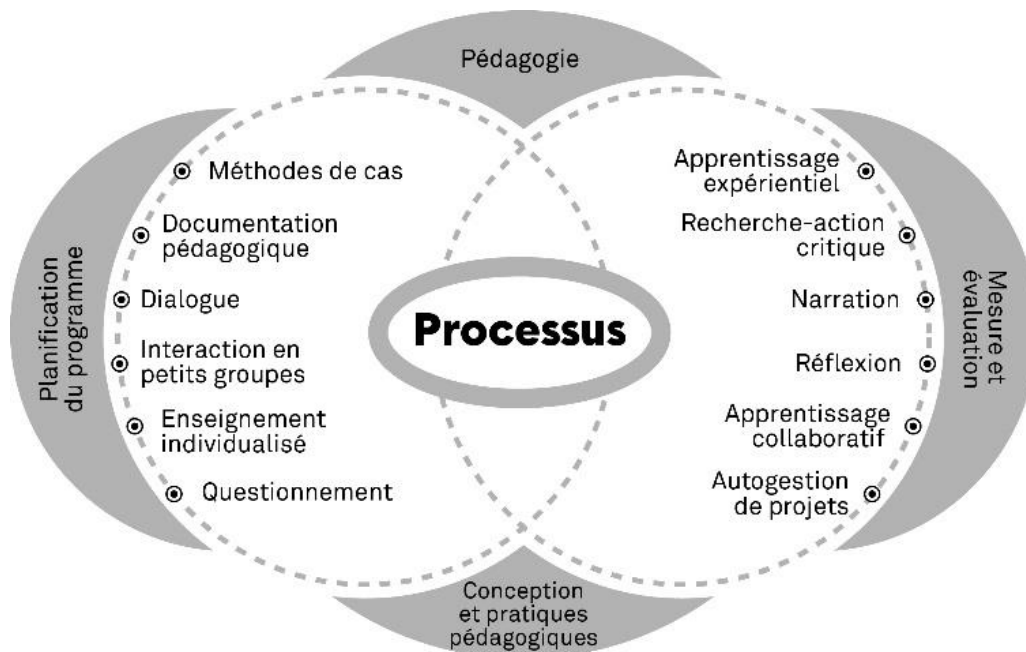


Schéma n° 3 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent aux questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants aient l'occasion de créer des réseaux de soutien, de recevoir la rétroaction de leurs pairs et de l'instructeur, et de communiquer à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Il faut aussi leur donner l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

L'enseignement des instructeurs **reflète** la conception universelle, la différenciation pédagogique, les pratiques d'évaluation et le questionnement critique qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel qui se rapportent aux principaux concepts et aspects du cours Qualification d'enseignante ou d'enseignant bibliothécaire, 2^e partie, déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est de faciliter la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage.

De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront d'enrichir et de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession facilitent l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

8. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instrutrices et instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation qui seront utilisées. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, mutuelle et par les pairs (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation par l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour les participants inscrits à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets lui permettent de relier la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage facilitent une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants au fur et à mesure qu'ils acquièrent des connaissances et développent des compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflètera les connaissances approfondies et la compréhension qui découlent du présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques du participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants visent à orienter les pratiques associées à la mesure et à l'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

- | | |
|--|--|
| <p>a) Leadership pédagogique :
Cocréer, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des participantes et participants. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et reflèteront le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources connexes du ministère de l'Éducation et de la Politique d'aménagement Linguistique de l'Ontario.</p> | <p>b) Documentation pédagogique :
Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audios, artefacts, dossiers sur l'apprentissage) afin de permettre aux pédagogues, aux parents, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs ainsi qu'aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.</p> <p>c) Réflexion critique : Analyser de façon critique les enjeux en éducation qui se rapportent au présent cours au moyen de recherches spécialisées utilisant divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).</p> <p>d) Recherche-action critique :
Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.</p> |
|--|--|

- e) **Étude de cas** : Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.
- f) **Plan de transition** : Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un apprenant, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.
- g) **Analyse narrative** : Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs, comme la rédaction ou la discussion sur des récits.
- h) **Portfolio pédagogique** : Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions ainsi que les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et fondés sur des principes démocratiques.
- i) **Expérience d'apprentissage novatrice** : Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.
- j) **Plan de partenariat** : Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs ainsi que l'école et les communautés environnantes dans le but de faciliter l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être.
- k) **Élaboration d'un PEI** : Élaborer un PEI en collaboration avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les apprenants et l'équipe-école.
- l) **Narration visuelle** : Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante, laquelle fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie :

Le concept d'empathie comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance :

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect :

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs

spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité :

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.



Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage :

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles :

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle :

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage :

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu :

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.



Annexe 2

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : Schéma numéro 1 : Position pédagogique critique de la page 4 de ce PDF

Le schéma numéro 1 représente les réflexions critiques. Au centre de l'image se trouve un diagramme de Venn qui montre les politiques, pratiques et processus. Autour de ce diagramme de Venn se trouvent des questionnements critiques relatifs à ces politiques, pratiques et processus.

Concernant les politiques, les réflexions incluent :

- Qui est privilégié par cette politique?
- Qui ne l'est pas?
- Comment la politique honore-t-elle les droits de toutes les personnes concernées?
- Qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques?

Concernant les pratiques, les réflexions incluent :

- Quelles pratiques à l'échelle de l'école appuient l'inclusion?
- Quelles mesures aident la communauté scolaire à reconnaître et à cerner collectivement les obstacles aux pratiques inclusives?
- Quelles pratiques à l'échelle de l'école appuient l'inclusion?
- Qu'est-ce que le savoir?

Concernant les processus, les réflexions incluent :

- Quelles sont les perspectives dont on a tenu compte?
- Quelles sont celles dont on n'a pas tenu compte?
- Comment les apprenants sont-ils tous acceptés et inclus dans la communauté scolaire?
- Comment pouvons-nous favoriser la défense des intérêts dans tous les processus scolaires?

Annexe 3

Texte en rapport avec *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* :

Schéma n° 2 : Vision du rôle de l'enseignant bibliothécaire (page 5 du présent document)

L'image illustre un ensemble de cercles qui se chevauchent et qui comprennent des concepts, des pratiques et des points de vue clés pour l'enseignant bibliothécaire. Ces idées sont entourées d'une forme globale qui représente la perspective d'une vision totale par la pertinence et l'importance culturelle en explorant le genre, la race, la sexualité, la pauvreté, l'identité, les différentes capacités, les religions et les stéréotypes. Cette perspective intègre la responsabilité de favoriser des relations respectueuses tout en s'engageant dans une réflexion permanente. Le cercle extérieur souligne également l'importance de créer des espaces surs et courageux qui reconnaissent qu'aucun espace n'est neutre.

Au centre du graphique, un cercle représente les relations avec les apprenants, ainsi qu'avec les pédagogues, les parents, la collectivité, les partenaires, les fournisseurs et les administrateurs. Un continuum du jardin d'enfants à la 12^e année est également illustré.

Autour du cercle des relations, au milieu, dans le sens des aiguilles d'une montre, se trouvent des cercles représentant des concepts, des points de vue et des pratiques clés, notamment :

- Philosophie - Fondements théoriques comprenant la vision de l'enseignant bibliothécaire et le carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire (le document *Ensemble pour apprendre* est référencé)
- Programme - Collaboration portant sur le déroulement du programme et le parcours au sein du carrefour d'apprentissage en bibliothèque scolaire, y compris la coconception, le coenseignement et la coévaluation
- Un cercle de recherche, autre modèle de questionnement (conception axée sur la construction de connaissances, sur l'expérience, sur le lieu et sur l'être humain), est intégré dans un cercle plus large nommé pédagogies, avec des notes sur l'apprentissage personnalisé, l'apprentissage participatif, les pédagogies culturellement pertinentes et adaptées ainsi que la conception/création
- La diffusion (p. ex., la bibliothèque humaine) recoupe les cercles nommés associations et promotion ainsi que l'apprentissage professionnel qui comprend les réseaux et une note sur l'apprentissage grâce aux apprenants et avec eux
- Le cercle de l'équité comprend des notes sur le fait de passer outre les histoires de chacun, la langue et une question de réflexion sur la façon dont nous utilisons ces ressources. Des flèches partent du cercle de l'équité pour rejoindre d'autres cercles.

- Le cercle de l'espace comprend des notes sur l'espace polyvalent, l'accessibilité, l'innovation et les espaces virtuels, et une note sur la gestion
- Le cercle de l'édition de contenu comprend des notes sur le développement de la collection, à la fois physique et numérique, ainsi que sur les matériaux des créateurs, le contenu et la voix des élèves (en lien avec l'idée centrale de la relation)
- Le dernier cercle (littératies) contient des notes sur les littératies multiples, la redéfinition de la littératie, l'éveil de l'intérêt pour la lecture et un ordinateur portable pour représenter la technologie.

Autour des concepts internes énumérés se tisse le fil conducteur du désapprentissage et de la collaboration. Un autre fil extérieur réunit les idées de créativité, d'innovation et de documentation.

Annexe 4

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO):

Schéma numéro 3: Processus pédagogiques de la page 27 de ce PDF

Le schéma numéro 3 est une représentation graphique des processus pédagogiques andragogiques possibles mis en œuvre dans les cours menant à des qualifications additionnelles. Au centre se trouve un diagramme de Venn. Dans la partie droite du diagramme de Venn, les candidats sont invités à explorer l'utilisation de l'apprentissage expérientiel, de la recherche-action critique, de la narration, de la réflexion, de l'apprentissage collaboratif et de l'autogestion de projets. Dans la partie gauche du diagramme de Venn, les candidats sont invités à explorer l'utilisation des méthodes de cas, de la documentation pédagogique, du dialogue, de l'enseignement individualisé, de l'interaction en petits groupes et du questionnement. Ces expériences d'apprentissage basées sur le questionnement s'interconnectent au centre pour former une multiplicité de processus à facettes multiples qui peuvent améliorer la pratique professionnelle. Les expériences d'apprentissage basées sur le questionnement décrites dans le diagramme de Venn sont liées aux quatre domaines suivants : La pédagogie, la mesure et l'évaluation, la conception et les pratiques pédagogiques et la planification du programme, qui forment un cercle extérieur autour du diagramme de Venn.

Annexe 5

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les ressources suivantes fondées sur les normes facilitent l'apprentissage par le questionnement professionnel. Elles sont disponibles sur le site [web de l'Ordre](#).

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [trousse de ressources], Toronto, 2003.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante et Normes d'exercice de la profession enseignante* [affiche], à oeeo.ca/ressources/categories/professional-standards-and-designation, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [trousse de ressources], Toronto, 2008.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, 2009.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [Vidéo en ligne], Toronto, 2010. Repéré au <https://www.youtube.com/watch?v=VHoAZRtyb7Q>

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion*, Toronto, 2010.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante*, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [vidéo en ligne], Repéré au www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [vidéo], Repéré au www.youtube.com/watch?v=edbR-KnCwv8, Toronto, 2016.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [guide de discussion], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas*, Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue selon la culture anishinaabe», [Affiche], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Affiches], Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Cartes-ressources], Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Une représentation rotinonhsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue», [Affiche], Toronto, 2020.
- .



**Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario**

L'organisme de réglementation
de l'enseignement en Ontario

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca



[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo.ca/fbfr)



[oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.ca/oct-oeeo.ca/pifr)



[oct-oeeo.ca/twfr](https://twitter.com/oct-oeeo.ca/twfr)



[oct-oeeo.ca/ytfr](https://www.youtube.com/oct-oeeo.ca/ytfr)



[oct-oeeo.ca/igfr](https://www.instagram.com/oct-oeeo.ca/igfr)



[oct-oeeo.ca/lifr](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo.ca/lifr)